



## PREFECTURE

Direction  
des Services du Cabinet

Bureau de la  
représentation de l'État et  
de la communication  
interministérielle

Rodez, le 8 novembre 2019

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Inscription sur les listes électorales

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la gestion des listes électorales est dématérialisée. Un répertoire national unique a été mis en place. Cette modernisation a permis de réactualiser les listes électorales.

Pour les prochaines élections municipales du 15 mars 2020 (second tour le 22 mars 2020), il est conseillé aux électeurs et aux candidats de vérifier leur situation électorale, notamment pour ceux qui auraient connu un changement d'adresse récent ou ancien.

Ils ont la possibilité d'utiliser la procédure d'interrogation de situation électorale en ligne, sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), dans la rubrique <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.

Ce nouveau système de gestion permet aux électeurs de s'inscrire sur une liste électorale jusqu'au 7 février 2020 (6<sup>e</sup> vendredi précédant le 1<sup>er</sup> tour du scrutin).

Les demandes d'inscription en ligne, peuvent être déposées sur les sites [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr) ou [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) quelle que soit la commune de résidence. Le dépôt au guichet de la commune ou la transmission des demandes d'inscription à la commune par courrier restent possibles.

*Contacts presse : Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle  
Tél : 05.65.75.71.36 ou 71.30 Courriel : [pref-communication@aveyron.gouv.fr](mailto:pref-communication@aveyron.gouv.fr)*

